

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 27 mars 2025



COMMUNE D'ESNEUX

De façon peu habituelle, à l'entame du Conseil communal, la bourgmestre, présidente de la séance, a lu un texte relatif aux dérives poujadistes et attaques par rapport au sérieux du travail de l'administration de la part de l'opposition qui se sont accentués ces dernières semaines via les réseaux sociaux, relayé par la presse.

« *Chers Collègues,*

Je tenais à vous lire ces quelques lignes avant le début de l'analyse et des votes des points à l'ordre du jour.

Habituellement, je demande à chacun d'être concis dans ses interventions, il est évident que j'appliquerai ce principe.

Toutefois, dans le cas présent, si je m'adresse à vous de façon un peu solennelle, c'est que j'estime que je ne peux pas faire comme si de rien n'était.

La démagogie est à nos portes. Je ne parle pas de celle à la frontière Est de l'Europe. Je ne parle pas de celle outre-Atlantique. C'est beaucoup plus proche.

Les propos démagogiques sont proférés dans le but d'obtenir le soutien d'un groupe en flattant les passions et en exacerbant les frustrations et les préjugés populaires.

Pour cela, les démagogues utilisent des discours délibérément simplistes, sans nuance, dénaturant la vérité et faisant preuve d'une complaisance excessive.

Ils font appel ainsi à la facilité, voire à la paresse intellectuelle, en proposant des analyses et des solutions qui semblent évidentes et immédiates. Ils ne font pas appel à la raison et ne recherchent pas réellement l'intérêt général.

Les électeurs se sont prononcés en octobre 2024. Le 2 décembre, notre conseil a été installé et est composé de 15 conseillers de la majorité et de 8 conseillers de l'opposition.

Nous formons le conseil communal composé de 23 conseillers.

Nous sommes tous élus ! Tous au bénéfice de notre population. Je conçois mon mandat de Bourgmestre comme représentante de tous les citoyens et de toutes les citoyennes d'Esneux.

Pas que pour ceux et celles qui ont voté pour moi ! C'est cela la démocratie, c'est cela l'intérêt général.

Lorsque je lis sur les réseaux sociaux ou dans la presse que la commune est dénigrée, que le système politique est critiqué à tort et avec des arguments tantôt fallacieux, tantôt tendant à jeter le doute et la suspicion sur les représentants politiques de la commune, je ne peux m'empêcher de conclure à des actes démagogiques.

Voire même d'avoir pour but de terroriser la population.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 27 mars 2025



COMMUNE D'ESNEUX

Il est logique que certaines actions ou idées puissent être débattues au sein de cette enceinte, temple de la démocratie. Mais le débat politique démocratique ne peut pas se faire uniquement sur les réseaux sociaux ou dans la presse.

Sauf évidemment, si l'objectif n'est pas de contribuer à l'intérêt général de la population mais en fait de critiquer la commune, de critiquer le travail de l'administration et de semer le doute dans les esprits.

Surtout avec des arguments pseudo-juridiques par lesquels la réalité est déformée. Surtout lorsque l'on échauffe les esprits dans le but de nuire.

Alors que nous devrions normalement essayer tous de contribuer au bien-être de notre population. La majorité dans l'action et l'opposition dans le contrôle démocratique.

Je ne voudrais pas me contredire par rapport à ma remarque introductory concernant le caractère concis des interventions.

Mais je reviendrai avec le même discours tant que la démagogie n'aura pas été éradiquée. C'est un engagement de ma part. C'est un combat que je vais mener car comme le disait il y a plus de 2.000 ans Denys d'Halicarnasse : Le plus sûr moyen de ruiner un pays est de donner le pouvoir aux démagogues. »

LES RENCONTRES DU TERROIR 2025 - NOUVEAU RÈGLEMENT

Affaires économiques - commerce – Laura Iker

0478.25.55.43 – laura.iker@esneux.be

Situées sur l'Esplanade Roi Baudouin, avenue de la Station, à Esneux, plusieurs dates sont prévues pour les Rencontres du Terroir : le samedi 19 avril (weekend de Pâques), le samedi 7 juin (weekend de la fête des pères), le lundi 21 juillet (jour férié - fête nationale), le samedi 23 août et le samedi 20 septembre 2025. Prévues de 15h à 20h, ces Rencontres du Terroir sont ouvertes à tous et l'entrée est gratuite.

Cet événement se veut avant tout une vitrine pour les producteurs locaux et les artisans d'Esneux et des environs, leur offrant une occasion unique de promouvoir leurs produits et savoir-faire, le tout dans une ambiance conviviale, avec des animations différentes à chaque édition (concerts, magiciens, artistes de rue, ...). Les Rencontres du Terroir s'inscrivent également dans la volonté de la commune d'encourager les circuits courts et de renforcer l'attractivité touristique de la région.

« *Afin de garantir le bon déroulement de ces rencontres, un règlement spécifique a été mis en place. Un dépôt de caution de 50€ sera désormais demandé aux exposants pour assurer leur présence et éviter les désistements de dernière minute.* », explique Laura Iker, Bourgmestre d'Esneux. Ce règlement vise à créer une expérience agréable et sécurisée pour tous les participants, exposants et visiteurs. Une attention particulière sera portée à la qualité des produits, à l'hygiène et à l'aspect convivial de l'événement.

Pour plus d'informations, inscription ou demande de renseignements, vous pouvez contacter la commune par courriel à l'adresse suivante : tourisme@esneux.be.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 27 mars 2025



COMMUNE D'ESNEUX

RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE COMMUNALE DE L'INCLUSION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP - HANDYCITY 2024-2030

Affaires Sociales – Pauline Gobin

0474.13.81.05 – pauline.gobin@gmail.com

En 2024, le Commune d'Esneux a obtenu le label Handycity 2019-2024. Ce label vise à encourager les communes qui travaillent à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales. Une belle reconnaissance pour le travail accompli par les agents, le Conseil consultatif de la personne en situation de handicap (CCPH) et l'Administration.

Ce 27 mars 2025, le Conseil Communal a pris connaissance et a approuvé le renouvellement de la signature de cette charte permettant à la Commune de s'engager davantage dans la mise en œuvre d'actions pour l'inclusion de la personne en situation de handicap.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DE L'EXERCICE 2025 – SERVICE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Finances – Pierre Georis

0498.58.10.13 – pierre.georis@gmail.com

Le Conseil communal a adopté la première modification budgétaire de l'année, marquée par une réduction significative du budget extraordinaire de plus de 3 millions d'euros, passant de 13 millions d'euros à 10 millions. Cette décision s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse des finances communales, garantissant des investissements ciblés et réalistes.

Les dépenses courantes, budget ordinaire, restent, elles, globalement inchangées. Ce sont les dépenses de personnel (10.200 K€) et de transfert - CPAS, Police, CSET, etc. - (6.038 K€) qui impactent le plus le budget. Les frais de fonctionnement (487 K€) restent stables et la charge de la dette diminue (-40 K€, pour un total de 1.924 K€).

Côté recettes, seules les recettes de transfert enregistrent une légère augmentation, notamment grâce à l'ajustement de la taxe sur les immondices et à la compensation pour les travailleurs frontaliers.

À ce jour, les nouvelles politiques des autres niveaux de pouvoir restent encore floues, mais elles ne devraient pas impacter le budget 2025. « *Grâce à cette première modification budgétaire, la Commune aborde les huit prochains mois avec sérénité et une vision financière claire et responsable. De plus, avec la mise en place de la Taskforce budgétaire un travail de fond est en cours* » précise Pierre Georis, Échevin des finances.

Notons que cette Taskforce budgétaire a été mise en place afin de garantir une gestion budgétaire efficace. Elle s'est réunie à cinq reprises. Chaque poste de dépenses et de recettes est analysé en détail. Après un premier travail sur le budget extraordinaire, les prochaines étapes porteront sur le budget ordinaire et ses principales composantes (fonctionnement, personnel et transferts).